

La LETTRE DE MARTINET - JUILLET 2016



UN NOUVEAU LOGO POUR MARTINET

Suite au concours lancé par la Municipalité et après quasiment un an de travail, le Conseil municipal a validé le projet de Tanguy Craipeau et David Portolleau que nous vous invitons à découvrir.

"Nous étions 2 habitants à avoir proposé un logo lors du concours ouvert aux habitants par la Mairie de Martinet. A la 1ère commission, aucun des 2 logos n'a convaincu : trop traditionnel ou trop abstrait. A la 2ème commission des couleurs ont commencé à faire leurs apparitions, les formes, ainsi que les grandes lignes et l'état d'esprit de l'ensemble. Pour la 3ème commission nous avons donc décidé de travailler en collaboration afin de fusionner nos idées et arriver à un résultat commun fort

Ce dernier logo fut un succès et validé à l'unanimité : moderne, coloré, naturel et dynamique bien à l'image de la commune ! *Le jaune représente la générosité des Martinésiens, Le cercle la bulle protectrice du village. le vert c'est la nature qui nous enveloppe, et le bleu, le Jaunay qui travers Martinet. Les oiseaux c'est la vie et ils symbolisent le dynamisme.*"

David PORTOLLEAU et Tanguy CRAIPEAU



COMMUNE NOUVELLE

L'étude prévue pour la réalisation d'une commune nouvelle avec les cinq communes partenaires s'est achevée fin mai. Chaque conseil municipal a ensuite réfléchi aux avantages et aux inconvénients d'entrer dans cette nouvelle structure. A une grande majorité, les conseillers de Martinet se sont prononcés pour que notre commune reste indépendante et maîtresse de son avenir, souhaitant que l'intégration se poursuive au sein de la Communauté de Communes du pays des Achards, et conscients que dans l'avenir à moyen ou long terme, la question d'un regroupement pourra se poser à nouveau. Pour l'heure, la commune nouvelle devrait voir le jour avec La Mothe-Achard et La Chapelle-Achard réunies.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ACHARD

Compétence Enfance-Jeunesse – Votée par le Conseil communautaire en janvier dernier, la prise de compétence de tout ce qui concerne l'Enfance-Jeunesse (Petite enfance, Ecoles publiques, Restauration scolaire, Périscolaire et Extrascolaire, Accueil d'ados et Foyers de Jeunes), a été validée par les conseils municipaux des communes dans leur grande majorité. Quels changements pour les habitants de Martinet ? A vrai dire, très peu dans les mois à venir. Pour la cantine scolaire et l'Accueil de Loisirs, la Communauté de Communes souhaite conserver le partenariat avec les associations qui assurent ces services sur notre commune (Familles Rurales et Les petits Gourmets). Mais les conventions passées avec elles s'inscriront dans le cadre d'une politique générale de territoire concernant ces services. Les choses se préciseront dans les mois à venir.

Déchetterie – La création d'une déchetterie à Martinet, avancée par la presse avant même que la décision ne soit prise, va bien devenir une réalité. Elle a été votée par le Conseil Communautaire le 15 juin. Celle-ci viendra en remplacement de celles de La Chapelle-Hermier et de Beaulieu qui demandaient un lourd programme d'agrandissement et de remise aux normes. Les cinq déchetteries initiales du pays des Achards seront remplacées par trois, plus grandes et mieux organisées. Sur notre commune, il est prévu de l'implanter route de Beaulieu, en contiguïté avec la Zone artisanale. Le dossier s'ouvre tout juste, de longs mois seront nécessaires avant qu'elle ne voie le jour.

PROJET EOLIEN

L'équipe municipale a bien pris conscience que le sujet de l'éolien était une préoccupation pour les concitoyens mais l'heure n'est pas à la décision. L'étude d'impact environnemental dont le rapport sera remis en septembre doit être suivie d'une étude paysagère et d'une étude acoustique dont les résultats sont prévus pour janvier 2017. Ce n'est qu'après ces études que le choix de l'implantation et du gabarit des éoliennes pourra être fait. En attendant, le Conseil municipal se propose de rencontrer en septembre les responsables de l'association Vent d'Orage.

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Aménagement du Centre bourg – Les travaux s'achèveront pour la rue de la Fontaine et la rue des Sources pour le 14 juillet. Ils correspondent à ce que nous souhaitons. Rappelons que les zones en trottoirs beige sont interdites à tout heure au stationnement. Le non-respect de cette règle amènerait à des aménagements complémentaires. Les enrobés devraient se réaliser sur la première semaine de juillet. Nous remercions vivement chacun d'avoir supporté avec compréhension les dérangements occasionnés. La tranche deux (centre du bourg et rue de la Salette) a déjà commencé pour ce qui est du réseau d'eaux pluviales et se poursuivra durant le dernier trimestre.

Voirie - La communauté de Communes pour les travaux pour l'année 2016 vient de refaire également la chaussée à l'intérieur du village de la Réveillère.

MAISON DE RETRAITE

La Maison de Retraite vient donc de fermer ses portes. Les résidents ont tous trouvé asile dans d'autres structures, la plus grande partie à la grande Maison de du Landreau aux Herbiers. Les personnels, eux, connaissent des situations diverses. Souhaitons à tous de trouver autant de bien-être et d'harmonie que dans cette Maison qui était aussi le cœur du bourg depuis si longtemps. Et quand on touche le cœur... A l'heure qu'il est, nous ignorons la destinée de l'ensemble des bâtiments et du parc. Nous restons attentifs, dans la mesure de nos capacités, à ce qui va s'y passer.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est toujours prête à vous accueillir. De nombreuses nouveautés vous attendent : *Romans adultes et enfants, Documentaires et BD pour tous les âges, Revues diverses*. Elle est normalement ouverte le mardi, le mercredi et le samedi mais **attention**, pendant **les mois de juillet et août**, la bibliothèque ne sera ouverte que le samedi matin de 10h à 12h. Dès septembre, nous reprendrons les 3 jours d'ouverture. *Profitez de vos vacances pour lire !!!!*

Station d'épuration - Nous arrivons dans la dernière phase des travaux, qui sont prévus s'achever en août. La bascule du traitement des eaux usées entre la lagune et cette nouvelle unité aura lieu en août. Au mois de septembre interviendra une série de tests de fonctionnement. La capacité de traitement de 500/équivalents habitants (largement dépassée depuis trois ans) sera désormais portée à 1400/équivalents habitants, laissant à notre commune une belle marge de progression. En même temps, nous en avons profité pour installer des canalisations qui reprendront les eaux pluviales stockées dans l'ancienne lagune, et les amèneront vers le terrain de foot, où elles pourront servir à l'arrosage durant les périodes sèches. Les travaux sont commencés et se poursuivront à l'automne. L'ensemble sera opérationnel pour l'été 2017.

ACHAT D'UN LOCAL

La nécessité pour les associations de pouvoir stocker l'abondant matériel qui sert aux fêtes nous a conduits à acquérir un bâtiment dans lequel certaines surfaces pourront devenir un complément des ateliers actuels. La cessation d'activité du garagiste fin août et le souhait des propriétaires de se séparer des bâtiments du garage et ateliers attenants (anciens ateliers de M. Jean Raimbert), nous ont permis de nous intéresser à ces locaux et de les acquérir, ce qu'a validé une délibération du Conseil le 30 mai dernier. Un compromis devrait être signé bientôt.

Vente de pizzas : Un vendeur de pizzas se tient à disposition du public sur la place de l'église, chaque jeudi soir à partir de 19h00.

Calendrier des Fêtes

20 août : Festival La Tête dans le sable (Bigachamo)
4 septembre : Olympiades rurales (ANDEMA)
9-10 sept. : Vente de vêtements (Comité de Jumelage)
14 septembre : Concours de cartes (Club de l'Amitié)

ATTENTION ! Exceptionnellement, l'accueil de la Mairie sera fermé les samedis 16 juillet, 6 et 13 août.

